

# RÈGLEMENT INTERIEUR

*Association Red Pole and Passion*

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION ET ORGANISATION DES COURS**

- L'association est ouverte à toutes personnes souhaitant pratiquer la Pole Dance et qui est détenteur d'un certificat médical de moins de 3 mois lui autorisant à pratiquer la pole dance et d'une attestation de votre responsabilité civile. L'association Red Pole and Passion n'engage pas sa responsabilité dans le cas où l'élève participerait à un cours sans certificat médical valide et sans assurance de responsabilité civile.
- La pratique de la pole dance est déconseillée en cas de grossesse, problème cardiaque...
- L'inscription aux cours se fait obligatoirement sur réservation par message, appel au 06 47 79 30 24. Aucun élève ne sera accepté sans avoir réservé car les places sont limitées.
- Il est de votre responsabilité de tenir informer le professeur de l'école de tout problème physique, maladie ou blessure déjà existants avant de faire votre premier cours.
- Aucun spectateurs est admis en cours. Toute présence est considérée comme une inscription et donc soumise au tarif en vigueur.
- Les cours collectifs sont ouverts à TOUS à partir de 8 ans et ont un nombre limité de participants en raison de l'espace et du suivi nécessaire. Outre les indications collectives, les élèves bénéficient de parades et de corrections personnalisées.
- La salle de cours est réservée aux élèves. Les locaux et matériels sont assurés par l'association mais les élèves doivent se munir de leur propre assurance afin d'être couvert si ils/elles se blessent.

## **CONDITIONS D'ACCÈS AUX COURS**

- L'accès aux cours sera refusé en cas de maladies, blessures, emprise d'alcool, médicaments ou drogues.
- TOUS les bijoux doivent être retirés avant le début du cours car cela abîme le matériel.
- NE PAS APPLIQUER de crèmes, d'huiles ou autres produits sur votre corps le jour du cours afin de garder l'adhérence sur les barres et de ne pas laisser de résidus « glissants » qui risquerait de pénaliser d'autres élèves.
- Pour la pratique de la pole dance, les jambes, bras et aisselles doivent être dénudés afin d'adhérer à la barre.

## **RÈGLES DE SÉCURITÉS**

- Il est interdit d'utiliser les barres de pole dance ainsi que l'ensemble du matériel en dehors des heures de cours ou de location de salle.
- Il est interdit d'introduire des animaux dans les locaux.
- Les règles de vie en communauté, et notamment le respect d'autrui, doivent être respectées.
- Il est interdit de montrer à un autre élève une figure ou un mouvement sans l'accord de l'instructeur.
- Écouter, regarder attentivement et respecter les consignes du professeur ou invités extérieurs concernant la sécurité, l'exécution des mouvements.

- Aucun comportement dangereux ne sera accepté. Vous ne pouvez faire aucune figure ou mouvement non demandé par votre professeur.

### **LES RÈGLEMENTS ET TARIFS**

- Le paiement des cours est effectué en début de mois, c'est-à-dire avant le 5. Au-delà de ce délai le professeur se réserve le droit de refuser l'élève dans son cours.
- Les forfaits proposés sont: mensuels, trimestriels ou à la carte.
- Pour les forfaits mensuels, ce sont des mois calendaire et non glissants. C'est à dire que le tarif est FIXE, que le mois contiennent 3 ou 5 semaines de cours. Le règlement de la saison entière sera demandé. (Septembre à juin)
- Pour le forfait trimestriel, le mois de septembre sera payé séparément puis 3 trimestres de 3 mois (oct/nov/déc, jan/fev/mars, av/mai/ju.)
- Lors de la souscription d'abonnement, VOUS VOUS ENGAGEZ pour une durée de 3 mois ou 10 mois en fonction de l'abonnement sélectionné (ni échangeables, ni modifiables, ni remboursables, ni négociables)
- Si l'élève arrête les cours entre temps (hors raisons médicales) l'engagement vaut pour la saison entière et les chèques seront encaissés.
- Le paiement des cours peut-être réglé en espèce, chèque ou virement bancaire.

### **ABSENCES/RATTRAPAGE DE COURS**

- L'élève doit se présenter 5/10 min avant le début du cours.
- Si l'élève est absent à un cours pour raison médicale (justificatif demandé) il pourra le rattraper selon le planning proposé.
- Toute annulation à un cours doit se faire au plus tard 12h avant. Passé ce délai le cours n'est ni rattrapé, ni remboursé. Dans le cas où le cours est annulé en avance il peut être rattrapé selon le planning proposé et les places disponibles et en aucun cas remboursé. Le tarif du mois suivant sera le même et non déduit si l'élève manque un cours.
- Le cours peut être annulé en cas de maladie du professeur ou en cas de force majeure ou si le nombre d'élèves est inférieur à 3. Dans ce cas, les élèves seront prévenus dans les meilleurs délais par messagerie Facebook, téléphone, par WhatsApp. Le cours sera rattrapé selon le planning proposé.

### **TENUES/GRIPS**

- Les élèves doivent se munir de leur propre grips, aucun grip ne sera prêter. Pour cela une commande par mois est effectuée et des grips sont vendus à prix coûtant aux élèves.
- La tenue idéale pour pratiquer la pole est un short court (sans boutons, ni fermeture) et un haut sans manches (type brassière) afin que la peau puisse adhérer à la barre.
- Le "monkey grip" est interdit car il abîme les barres. Les grips de décathlon sont également interdit.

### **AUTRES**

- L'article 9 du Code Civil stipule que « chacun a droit au respect de sa vie privée ». Le droit à l'image est protégé dans ce cadre c'est pourquoi une autorisation à me retourner signée est obligatoire, ainsi que le règlement.
- Une fiche de renseignement est également à remplir.

Date et Signature (précédé de la mention "lu et approuvé")